



Les Élus du personnels SNUipp-FSU et SE-Unsa
à la CAPD d'Eure-et-Loir

À

Mme Le Recteur de l'Académie Orléans-Tours

Chartres, le 14 mars 2012

Objet : Mouvement Inter-départemental des enseignants du premier degré

Madame le Recteur,

Les résultats du mouvement inter-départemental viennent d'être publiés et, encore une fois, font apparaître de très grandes inégalités de traitement au niveau national mais également entre les professeur-e-s des écoles des départements de l'Académie d'Orléans-Tours.

Nous vous avons déjà alertée sur la situation injuste pour nos collègues du département d'Eure-et-Loir vécue de plus en plus difficilement car les obligeant à vivre des contraintes familiales et financières pénibles parfois depuis plusieurs années.

Suite aux différentes actions menées et en particulier le rassemblement du 11 mai 2011 devant « vos portes », vous aviez mis en place un groupe de travail entre les Directeurs Académiques afin de permettre quelques « échanges » en particulier de l'Eure-et-Loir vers l'Indre-et-Loire. Faudra-t-il une nouvelle fois recourir à des actions et des manifestations devant le Rectorat pour que des solutions soient enfin proposées ? Si telle n'est pas notre conception du dialogue social, nous n'écartons pas ces moyens...

Cette situation ne peut rester sans réponse. Nous vous demandons donc de prendre au plus vite des engagements fermes en faveur des professeurs des écoles du département d'Eure-et-Loir, dans le respect des barèmes en vigueur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête, nous vous prions de recevoir, Madame le Recteur, nos salutations sincères.

Pour les élus du personnel

Le secrétaire départemental
du SNUipp-FSU 28

Jean-Christophe Rétho

SNUipp - FSU 28
3, rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL

Tel: 02.37.21.15.32
Port: 06.80.30.33.07

Le secrétaire départemental
du SE-Unsa 28

Bernard Cordier

SE-Unsa 28
13, rue des bouchers
2800 CHARTRES

Tel: 02.37.36.47.02

Copie à : M. le DASEN d'Eure-et-Loir